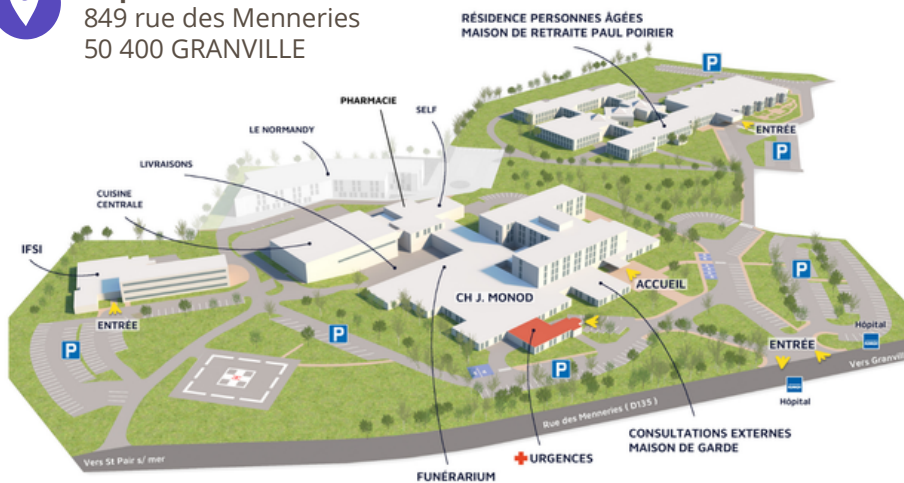




Livret d'accueil UNITÉ COGNITIVO-COMPORTEMENTALE



Hôpital de Granville
849 rue des Menneries
50 400 GRANVILLE



Hôpital de **GRANVILLE** - 1er étage



Vous souhaitez contacter l'équipe de l'UCC ?



Accueil secrétariat : 02 33 91 52 50
Poste de soins : 02 33 91 52 45
Cadre de santé : 02 33 91 51 66
Assistante sociale : 02 33 91 50 62



secretariat.ucc@ch-ag.fr

Votre proche vient d'être admis au sein de l'unité UCC.
Cette unité accueille des patients présentant des troubles
productifs du comportement, associée à **une maladie
d'Alzheimer ou une démence apparentée.**

Cette brochure vous permet d'avoir une vision synthétique
des éléments importants à connaître.

Un livret d'accueil de l'hôpital est à votre disposition en
complément de ces informations spécifiques.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

L'unité UCC se situe au **1er étage**, au-dessous de l'unité SMR (SSR) et comporte **10 lits**.



L'unité est **sécurisée et adaptée** aux troubles spécifiques des patients accueillis. Un **visiophone** se situe à l'entrée dans l'unité. Les **déambulations** sont facilitées, dans l'unité et sur une **terrasse** close.



Les objectifs de cette unité

- **Apaiser** des situations de crise avec aggravation des troubles du comportement
- Favoriser une **prise en soin non médicamenteuse**, individualisée et bienveillante, prenant en compte les souhaits du patient
- Améliorer ou de préserver l'**autonomie**

L'ÉQUIPE DE L'UNITÉ

L'ensemble de l'équipe **médicale, paramédicale, sociale, logistique** a choisi de travailler dans cette unité, afin d'accompagner au mieux les patients, leur permettant d'éprouver un apaisement durable préparant au retour dans leur lieu de vie, ou vers une structure adaptée.



L'ACCUEIL EN HOSPITALISATION

Un inventaire des effets personnels sera réalisé. Il sera signé par la personne référente. Les objets de valeurs lui seront remis. Pour une meilleure gestion, tout vêtement ou objet devra être marqué.

AU SEIN DE L'UNITÉ

Une **présence médico-soignante** est **assurée 24h/24**. Les soignants **s'adaptent au rythme** des personnes soignées. Ils accompagnent les personnes dans la **réalisation des gestes de la vie quotidienne**. La prise en charge thérapeutique du patient est **pluriprofessionnelle**. Elle fait l'objet de **rencontre hebdomadaire** pour échanger sur l'évolution de la personne et des actions à mettre en œuvre.

SPÉCIFICITÉ DE L'UNITÉ

Sont proposées des **activités** :

- **Individuelles ou collectives**
- A visée éducative, rééducative ou de réadaptation
- Avec supports et locaux spécifiques

Telles que :

- Ateliers de **stimulation**
- Salle d'apaisement et de ressourcement : **Snoezelen**
- **Cuisine** thérapeutique
- **Médiation animale...**

Ces différents ateliers et activités tiennent compte de l'histoire de vie de la personne et de ses **centres d'intérêts**. Ils contribuent à atténuer les troubles comportementaux, et à se réinscrire dans un processus de vie quotidienne.



Les visites



Elles sont limitées à **2 personnes, tous les jours (7/7) de 16h à 18h**, les temps thérapeutiques étant préservés. Pour des raisons thérapeutiques, ces horaires peuvent être modifiés ou suspendus. Le détail des modalités est précisé dans le règlement intérieur.